



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal	13 février 2018
Date d'affichage de la convocation	13 février 2018
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	12

Etaient présents :

LORAND Hubert	MASSARD André	PEILA-BINET Carine
CREPEL Vincent	VERGER Joseph	MASSARD Alain
MÉAL Lydie	LEPEIGNEUL Christine	GOBIN Christophe
RÉGEARD Blandine	ROLLAND Dominique	LEBRETON David

Excusées :

BOUGAULT Christine (procuration à RÉGEARD Blandine)	
MARTEL Laurence	POUESSEL Murielle

A l'issue de la séance, sera présenté le Débat d'Orientations Budgétaires

ORDRE DU JOUR :

1. Élection du secrétaire de séance
2. Compte-rendu du conseil municipal du 25 janvier 2018

FINANCES LOCALES

3. Budget principal et budgets annexes : comptes administratifs 2017
4. Demandes de subventions 2018

COMMANDE PUBLIQUE

5. Local boulangerie
6. Projet d'Équipement socio-culturel

INTERCOMMUNALITÉ

7. Statuts – Prise de compétence GEMAPI

DÉCISIONS – INFORMATIONS

QUESTIONS DIVERSES

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Carine PEILA-BINET, adjointe au Maire, est élue secrétaire de séance par le conseil municipal à l'unanimité des présents.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 janvier 2018

Monsieur le Maire soumet le compte-rendu de la séance du 25 janvier 2018 au vote. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

FINANCES LOCALES

2018-005 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur André MASSARD, premier adjoint,

- après s'être fait rappeler les crédits ouverts lors du vote du Budget Primitif 2017,
- après énumération des décisions modificatives budgétaires de l'exercice,
- vu les mandats et titres émis au cours de l'année 2017, en section de fonctionnement et en section d'investissement,
- après en avoir délibéré,

- **Budget « Commune »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2017 (Hors restes à réaliser)				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement Exercice 2017	Résultats de l'exercice 2017	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2017
Fonctionnement	191 182,45 €	191 182,45 €	193 225,29 €	193 225,29€
Investissement	- 6 898,80 €		266 410,93 €	259 512,13 €

- **constate un excédent cumulé de 193 225,29 € en section de fonctionnement** à la clôture de l'exercice,
- **constate un excédent cumulé de 259 512,13 € en section d'investissement** à la clôture de l'exercice,
- **approuve à l'unanimité le compte administratif** dont les résultats sont repris ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	735 683,74 €	928 909,03 €
Investissement	383 381,75 €	642 893,88 €

- **Budget « Assainissement »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2017				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement Exercice 2017	Résultats de l'exercice 2017	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2017
Exploitation	20 801,90€	20 801,90 €	24 867,35 €	24 867,35 €
Investissement	- 4 005,78 €		928,40 €	- 3 077,38 €

- **constate un excédent cumulé de 24 867,35 € en section d'exploitation** à la clôture de l'exercice
- **constate un déficit cumulé de 3 077,38 € en section d'investissement** à la clôture de l'exercice,
- **approuve à l'unanimité le compte administratif** dont les résultats sont repris ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
Exploitation	21 197,21 €	46 064,56 €
Investissement	34 715,79 €	31 638,41 €

- **Budget « SPANC »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2017				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement Exercice 2017	Résultats de l'exercice 2017	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2017
Fonctionnement	1 033,39 €	0,00 €	- 500,32 €	533,07 €

- **constate un excédent cumulé de 533,07 € en section de fonctionnement** à la clôture de l'exercice,
- **approuve à l'unanimité le compte administratif** dont les résultats sont repris ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	943,52 €	1 476,59 €

- **Budget Lotissement « Les Forges »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2017				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement 2017	Résultats de l'exercice 2017	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2017
Fonctionnement	745,98 €	0,00 €	31 987,10 €	32 733,08 €
Investissement	117 774,00 €	0,00 €	256 002,42 €	373 776,42 €

- **constate un excédent cumulé de 32 733,08 € en section de fonctionnement** à la clôture de l'exercice,
- **constate un excédent cumulé 373 776,42 € en section d'investissement** à la clôture de l'exercice,
- **approuve à l'unanimité le compte administratif** dont les résultats sont repris ci-après :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	39 622,97 €	72 356,05 €
Investissement	15 223,58 €	389 000,00 €

FINANCES LOCALES

2018-006 – DEMANDES DE SUBVENTIONS 2018

Monsieur André MASSARD, adjoint au Maire, présente en détail et par catégorie, la liste des demandes de subventions avec les propositions de la commission des finances réunie le 15 février 2018 :

	2018
ASSOCIATIONS LOCALES	30 374.00 €
S.E.P.Q.	1 550.00 €
S.E.P.Q. section Fanfare	3 200.00 €
CSF - Centre aéré	21 000.00 €
CSF - Petit enfance	480.00 €
CSF - Sorties ados	500.00 €
COMITÉ DES FÊTES	1 700.00 €
UPMQ	550.00 €
A.F.N - subvention annuelle	300.00 €
RETRAITÉS DE LA RANCE	192.00 €
Amicale des CHASSEURS	200.00 €
Amicale des SAPEURS-POMPIERS	152.00 €
DYNAMIC CLUB	550.00 €

ÉCOLE	127 190.00 €
A.E.P.E.C - Contrat d'association	101 600.00 €
A.E.P.E.C - Cantine	15 288.00 €
A.E.P.E.C - Garderie	1 100.00 €
A.E.P.E.C - Accompagnement des enfants (tps du midi)	5 842.00 €
A.P.E.L - Sorties pédagogiques	3 360.00 €
SECTEUR ÉDUCATIF GÉNÉRAL (15 €/élève pour voyage scolaire)	90.00 €
Lycée LA PROVIDENCE Montauban	45.00 €
Florian BUAN - Collège Camille Guérin - St Méen le Gd	15.00 €
Andréa WENZEL-GOUSSET - Collège Camille Guérin - St Méen le Gd	15.00 €
Abigaël DE OLIVEIRA MARTINS	15.00 €
SECTEUR ÉDUCATIF PROFESSIONNEL (50 €/apprenti)	150.00 €
Chambre des métiers 22	50.00 €
Maison Familiale et Rurale – Montauban-de-Bretagne	50.00 €
Institut Médico-Educatif les Ajoncs d'Or - Montfort s/ Meu	50.00 €
SECTEUR SOCIAL & SOLIDARITÉ	200.00 €
Chic'gazelles	200.00 €
DIVERS	3 786.07 €
OFFICE DES SPORTS	1 978.95 €
COMICE AGRICOLE	1 186.00 €
AMF 35	471.12 €
PÊCHEURS DE HAUTE RANCE	50.00 €
Jeunes sapeurs-pompiers volontaires : Ronan VILBOUX & Coline PEILA-BINET	100.00 € (50 €/JSP)
TOTAL GÉNÉRAL	161 790.07 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions comme indiquées dans le tableau ci-dessus,
- **ACCEPTE** de verser la somme de 15 €/élève pour toutes autres demandes de subventions relatives au secteur éducatif (collèges et lycées) pour un voyage d'au moins 3 nuitées et 50 €/élève pour le secteur éducatif professionnel
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront inscrits en dépenses de fonctionnement du budget principal 2018, à l'article 6574.

COMMANDE PUBLIQUE

2018-007 – LOCAL BOULANGERIE

Monsieur le Maire rappelle :

- Le local boulangerie est vide de tout meuble depuis le 15 décembre 2017
- Un état des lieux a été établi par l'Etude de Me LEPINE de Caulnes le 19 décembre 2017
- Les membres du conseil municipal ont visité le local le 25 janvier 2018
- La commission des travaux s'est rendue sur le site le 20 février 2018

Au vu de l'état du local, les membres de la commission des travaux proposent la réalisation de quelques travaux.

A cet effet, Monsieur le Maire présente un devis de remise en état du local proposé par l'entreprise MILON de Médréac pour la pose de panneaux dit « alimentaires » sur le pourtour et le changement des plafonds, pour la somme de 6 794 € HT, soit 8 152,80 € TTC.

Le local devra aussi subir des travaux de peinture, de nettoyage, des modifications en électricité et en ventilation ainsi que des réparations de dégradations issues du démontage du matériel.

Après en avoir débattu, les élus ont clairement affiché leur souhait de reprise de l'activité ainsi que leur attachement à recréer les conditions d'accueil d'un nouveau boulanger.

Le conseil municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les devis afférents à la remise en état du local boulangerie. Ces dépenses seront inscrites à l'opération n°133 – Boulangerie.

FINANCES LOCALES

2018-008 – LOCAL BOULANGERIE

Vu l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Dans l'attente du vote du budget, la Commune de Quédillac peut, sur autorisation du Conseil Municipal, décider d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements ouverts l'année précédente.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget lors de son adoption, l'autorisation mentionnée précise le montant et l'affectation des crédits.

Les restes à réaliser pour l'opération 133 – boulangerie, pour un montant de 1 000 € n'étant pas suffisant pour honorer les dépenses relatives aux travaux d'amélioration du local boulangerie, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à inscrire, avant le vote du budget 2018 de la Commune de Quédillac, la somme de 10 000 € sur l'opération 133 – boulangerie.

Le Conseil Municipal **DÉCIDE**, à l'unanimité, d'autoriser l'inscription de la somme de 10 000 € sur l'opération 133 - Boulangerie.

COMMANDE PUBLIQUE

2018-009 – PROJET D'ÉQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL

Monsieur le Maire rappelle que la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage arrive au terme de sa mission de programmation et donc à l'étape de la mise en place d'une consultation à la maîtrise d'œuvre. Cette étape correspond à l'engagement définitif des élus, à réaliser ce projet.

Madame Carine PEILA-BINET, adjointe au Maire, présente le schéma fonctionnel du projet,

Monsieur André MASSARD, adjoint au Maire, présente les surfaces du projet et son estimatif,

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel avec les participations espérées des partenaires financiers (Etat, Région, Département et CAF) ainsi que le recours à une prêt bancaire pour solder l'opération.

Un vote a donc été proposé par le Maire et **le Conseil Municipal s'est prononcé favorable à l'unanimité des présents.**

Monsieur le Maire remercie l'assemblée sur leur totale adhésion à cet équipement de services qui va mutualiser plusieurs activités dans le secteur de la culture, de la jeunesse, de l'enfance et de la petite enfance.

Le conseil municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouvel équipement socio-culturel.

Des crédits prévisionnels nécessaires au paiement des études de maîtrise d'œuvre et au début des travaux seront prévus au budget primitif 2018 – opération 146 : Équipement socio-culturel.

INTERCOMMUNALITE

STATUTS – PRISE DE COMPÉTENCE GEMAPI

Suite au transfert de la compétence GEMAPI à la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban, nous sommes invités à délibérer sur le transfert et la réécriture des compétences facultatives hors GEMAPI.

Suite à un rencontre récente avec d'autres intercommunalités, certains points sont encore à éclaircir. Le sujet est donc reporté.



L'ordre du jour étant épuisé et comprenant quatre délibérations (n°2018-005 à 2018-009), la séance est levée à 23h00.